

# HABILITATION ÉLECTRIQUE OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES “ESSAIS”

## OBJECTIFS :

Connaître les dangers de l'électricité et d'analyser le risque électrique, intégrer la prévention dans l'organisation du travail, mettre en œuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur, et connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

## PROGRAMME :

### Module « Tronc Commun »

- Distinction des grandeurs électriques, telles que courant alternatif et continu, intensité, tension, résistance, puissance...
- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution, de brûlures...)
- Nom et limites des différents domaines de tension, reconnaissance de l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Identification des zones d'environnement et de leurs limites
- Principe de l'habilitation et définition des symboles d'habilitation (lecture et exploitation du contenu d'un titre d'habilitation)
- Prescriptions associées aux zones de travail et rôle de chacun des acteurs
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
- Séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et déroulement des opérations de vérification d'absence de tension
- Equipements de protection collective et leurs fonctions
- Equipements de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Reconnaissance des zones de travail ainsi que les signalisations associées (équipements de protection collective et leur fonction)
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel
- Procédures, consignes et conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

### Module « BE Essai – Essais en BT (plateforme d'essai et laboratoire) » :

- Documents et informations à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique :
  - Identification du chargé d'exploitation et transmission des informations nécessaires
  - Respect des instructions données
  - Compte-rendu de l'activité
- Fonction des matériels électriques en basse et très basse tensions
- Identification des différents niveaux d'habilitation (et leurs limites) susceptibles d'être rencontrés dans le cadre des essais (symboles, rôles...)

- Prescriptions d'exécution des essais :
  - Organisation, délimitation et signalement de la zone d'essai
  - Elimination du risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcé BT
- Consignes à appliquer pour la réalisation des essais particuliers (source autonome, défaut de contrôle, laboratoires et plateformes d'essais)
- Rédaction des documents applicables dans le cadre des essais (autorisation d'accès, instruction de sécurité...)
- Mesures de prévention à observer lors d'un essai (respect des règles et instructions de sécurité)
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux essais :
  - Identification, vérification et utilisation
  - Identification des ouvrages (ou installations) et des zones d'environnement objets des essais
  - Essais avec ou sans la présence de pièces nues sous tension
- Analyser les risques et réaliser des consignations sur différents types de matériels

### **Module « Technique HTB » :**

- Identification de la structure et du principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques (ligne et poste)
- Fonctions des matériels électriques des postes (commandes, séparations, protections)
- Principes et risques liés à l'induction et au couplage capacitif. Mise en œuvre des principes d'équipotentialité
- Différenciation des types de postes
- Principes et manœuvre de verrouillage et inter-verrouillage pour les matériels concernés
- Identification, vérification et utilisation des équipements de protection collective
- Identification, vérification et utilisation des équipements de protection individuelle appropriés

### **Module « HE Essai – Essais en HT (plateforme d'essai et laboratoire) » :**

- Documents et informations à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique :
  - Identification du chargé d'exploitation et transmission des informations nécessaires
  - Respect des instructions données
  - Compte-rendu de l'activité
- Identification des différents niveaux d'habilitation (et leurs limites) susceptibles d'être rencontrés dans le cadre des essais (symboles, rôles...)
- Prescriptions d'exécution des essais :
  - Organisation, délimitation et signalement de la zone d'essai
  - Elimination du risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcé BT
- Consignes à appliquer pour la réalisation des essais particuliers (source autonome, défaut de contrôle, laboratoires et plateformes d'essais)
- Rédaction des documents applicables dans le cadre des essais (autorisation d'accès, instruction de sécurité...)
- Mesures de prévention à observer lors d'un essai (respect des règles et instructions de sécurité)
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux essais :
  - Identification, vérification et utilisation
  - Identification des ouvrages (ou installations) et des zones d'environnement objets des essais
  - Essais avec ou sans la présence de pièces nues sous tension

- Analyser les risques et réaliser des consignations sur différents types de matériels
- Régime de réquisition : Réalisation d'un réquisition (si nécessaire)

## Textes officiels



Prévention : Articles L4111-1 à L4154-4 du code du travail

Risques électriques : Articles R4544-1 à R4544-11 du code du travail

Opérations électriques : Norme NF C 18-510

## A SAVOIR

### **Dispositif :**

Intra

**Public :** Chargé d'opérations spécifiques

**Pré requis :** Etre qualifié en électricité

### **Méthodes et modalités pédagogiques :**

Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection

Présentiel

### **Moyen d'encadrement :**

L'animation est assurée par des consultants praticiens de l'entreprise

### **Modalités d'évaluation :**

Mise en situation

### **Validation :**

Certificat de réalisation et attestation des acquis.

**Périodicité :** 3 ans (recommandé)

### **EPI non fournis**

## Organisation

**Durée :** nous contacter

## **Tarifs**

En Intra : nous consulter

**Lieu** : FDME / en entreprise

**Délais d'accès** : 2 à 4 semaines

**Modalités d'accès** : pré-inscription

## **CONTACT**

01 60 79 74 21

[formation.continue@fdme91.fr](mailto:formation.continue@fdme91.fr)

## **ACCESSIBILITÉ**

### **aux personnes en situation de handicap**

Site et formations accessibles\* aux Personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles. Contacter le référent handicap sur [mission.handicap@fdme91.fr](mailto:mission.handicap@fdme91.fr)

*\* des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé*